

Objectif 2023 – 2024 !



Ah bravo ! Alors, à peine élus et vous votez une diminution des subventions !!

Non. C'est une **répartition** des subventions ! Le succès des séjours vacances, la reprise des activités post-COVID et la RSE nous obligent, en bon gestionnaires, à redistribuer intelligemment et plus équitablement le budget



On t'explique tout ça dans ce tract !

Depuis 2 ans, l'ouverture des subventions aux séjours vacances « tout prestataire » connaît un énorme succès. Un très grand nombre de salariés qui n'utilisaient pas le CSE, se sont ralliés à cette formule bien pratique. Victime de notre succès, le budget de cette activité a littéralement explosé. En y ajoutant l'absorption des réserves par l'augmentation des chèques de fin d'année ainsi que le succès des subventions des transports secs supplémentaires (et particulièrement le train) il est temps, après 3 ans de budget volontairement déficitaire, de revenir à un budget à l'équilibre. Cela passe par un réajustement et une nouvelle répartition des budgets des activités. Un ensemble de propositions partagé lors de la précédente mandature, les élus ayant laissé ceux de la nouvelle mandature statuer.

Après des échanges constructifs organisés par le nouveau bureau du CSE, le jeudi 15 décembre les nouveaux élus ont voté, à la majorité, des mesures permettant ce **rééquilibrage budgétaire sur les 2 prochaines années à compter du 1er janvier 2023.**

Séjours/vacances

Revenir comme « avant » à des séjours encadrés par une liste limitée de prestataires a été rejeté par l'ensemble des Organisations Syndicales.

Une seule grille de subvention, sans distinction sur le prestataire ou la prestation choisie, a été retenue par la majorité.

Il n'y aura donc plus qu'une seule grille de subvention correspondant à celle des locations/camping.

La grille correspondant aux séjours en ½ pension ou pension complète ne sera plus appliquée. Il a semblé juste pour tous les élus que le CSE ne subventionne plus les repas des séjours, mais participe en priorité à l'hébergement.

Vol sec

Alors que l'objectif fixé par le rapport du GIEC* est de réduire à moins de 2 tonnes par personne les émissions de CO2 pour limiter le réchauffement climatique à +2°, il devient indispensable pour le CSE de contribuer à cet effort.

Si la première proposition des élus était de supprimer la subvention vol sec, ils ont tenu dans un premier temps à garder le principe de la subvention d'1 seul vol sec par personne et par an.

Sachant par exemple qu'un A/R Athènes totalise déjà le quota annuel de 2 tonnes à lui tout seul).

*Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'évolution du climat



Nombre de points

Un plafond de 30 points était alloué pour un certain nombre d'activités subventionnées liées à notre offre Vacances & Loisirs. Ces points sont décomptés au fur et à mesure des subventions demandées (ex : 1 point pour 1 nuitée ou 1 transport). Si certains n'utilisent que peu de points, d'autres les utilisent en totalité. Un rééquilibrage est ici également nécessaire ; le plafond passe à **21 points** dès le 1er janvier avec les mêmes règles (à noter : le chèque vacance aura une valeur de 17 points).

Chèque cadeau de fin d'année

Pendant les années COVID des activités avaient été arrêtées. Le choix avait été fait de redistribuer les dépenses non réalisées en augmentant les chèques cadeaux de fin d'année (autorisation donnée par dérogation exceptionnelle de l'URSSAF). Le retour à l'équilibre passe aussi par un retour à un chèque de fin d'année à **60€ pour 2023** (ré-évaluable en novembre). Les élus ont toutefois tenu à voter encore un chèque de 100€ pour cette fin d'année 2022.

Ces 4 mesures seront appliquées dès le 1er janvier 2023.

Dès le 1er trimestre, une étude portant sur toutes les activités proposées par le CSE, sera lancée pour réévaluer en profondeur leurs pertinences RSE et financières et apporter le plus d'équité possible dans la distribution des subventions. Une équipe d'élus et d'experts travaillera ce sujet et mènera également **une enquête auprès de tous les salariés**.



En effet, je comprends mieux que ces mesures sont une première étape et que cette recherche d'équilibre n'est pas qu'un simple ajustement technique. Je suis content de savoir que mon avis va être pris en compte par l'enquête.

Vous nous avez renouvelé votre confiance pour une gestion raisonnée et responsable des Activités Socio-Culturelles et pour nos engagements humanistes et RSE (préservation de l'environnement). Il est de notre devoir de prendre en compte l'évolution de la société, de notre planète, des mentalités et des choix de chaque génération afin d'apporter des solutions justes et souhaitées par les salariés.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à contacter les membres du bureau (ci-dessous), les présidents de commission (ci-contre) ou un élu CFDT.

Tugdual de GOUVELLO – Secrétaire
Erwann BROUDIN – Secrétaire adjoint
Michel MANZANO – Trésorier
Vincent CLANCIER – Trésorier adjoint

Commission ASC
Commission Culturelle
Michel MANZANO
Commission Vacances
Isabelle STEHLIN
Commission Loisirs
Anne JAMET
Commission Enfance
Guillaume RENIER